

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
PO Box 1408, Room 100
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3C 2Z1
Bid Fax: (204) 983-0338

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Western Region
PO Box 1408, Room 100
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3C 2Z1

Title - Sujet Ground Medical Transportation	
Solicitation No. - N° de l'invitation HT434-132531/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client HC	Date 2014-03-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$WPG-209-8919	
File No. - N° de dossier WPG-3-36260 (209)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-03-13	Time Zone Fuseau horaire Central Standard Time CST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Allard, Ken	Buyer Id - Id de l'acheteur wpg209
Telephone No. - N° de téléphone (204) 983-4920 ()	FAX No. - N° de FAX (204) 983-7796
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

CET AMENDEMENT EST PORTÉ À MODIFIER LES ÉLÉMENTS SUIVANTS SOUS:**AU-DESSOUS: PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS**1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

EFFACER:

2003 (2013-06-27) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

INSÉRER

2003 (2014-03-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

AU-DESSOUS: PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

2.1 Conditions générales

EFFACER:

2035 (2013-06-27), Conditions générales - besoins plus complexes de bien s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

INSÉRER

2035 (2014-03-01), Conditions générales - besoins plus complexes de bien s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

AU-DESSOUS: PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

EFFACER:**1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

INSÉRER**1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

INSÉRER QUESTIONS ET RÉPONSES

Une . portée

1.2 Introduction (p. 19 à 33)

Deuxième phrase énonce ,

" Ce service pick-up , attendre que le client si nécessaire , et les patients de débarquement de départ et d'arrivée des points , l'hébergement, différentes structures médicales et / ou professionnelles , ou d'autres endroits où envoyés par Santé Canada (SC) , première nations et des Inuits (DGSPNI) , Région de l'Alberta , Services de santé non assurés (SSNA) Edmonton Bureau d'orientation " .

Question n ° 1 :

Qui détermine " si nécessaire ? " Santé Canada Dispatch

Question # 2:

Qui a déterminé ou d'autres lieux en cas d'expédition ? Santé Canada Dispatch

Question n ° 3 :

Ne tous les autres emplacements doivent être dans la zone de service définie ? OUI

1.3 Objectifs du besoin (p. 19 à 33)

Etats phrase premières ,

" En utilisant leurs propres véhicules , les employés et les services de répartition de pilote , l'entrepreneur doit fournir le transport pick-up , drop-off et services d'attente pour les Premières nations visées "

Question n ° 4 :

Qui distribue ? Entrepreneur envoie en réponse . Santé Canada distribue l' expédition de l'entrepreneur .

Il s'agit d'un message de service d'expédition contradictoires comme indiqué en 1.2 comme indiqué précédemment et 1,3 par -dessus

La dernière phrase de 1.2 Présentation déclare: « ... quand expédiés par Santé Canada ... " et 1.3 implique que l'entrepreneur doit utiliser leurs propres services de répartition de pilote .

Etats tiers de la peine ,

" Il peut y avoir obligation de transfert depuis et fournitures médicales nécessaires . " (P. 19 à 33)

Question n ° 5 :

Sont ces pick-up/drop-offs comptés comme des voyages ? OUI

2 . exigences

2.1 SERVICES DE TRANSPORT

Premiers états de la peine , (pages 19 et 20 de 33)

« L'entrepreneur doit tenir des registres exacts et complets d'activité (DAR) de chaque voyages et destination , de l'utilisation de l'autorité technique (Premières nations et des Inuits , Santé Canada) . Voir ci-joint modèle DAR " .

et

Troisième paragraphe ,

« L'entrepreneur doit prendre les dispositions nécessaires en ce qui concerne des besoins spéciaux , comme les fauteuils roulants , béquilles, etc L'entrepreneur doit être responsable de la confirmation tous les arrangements . L'Unité de Santé Canada Edmonton référence est responsable de l'identification des appels / pick-up qui nécessiteront véhicules / équipement spécial " .

Question n ° 6 :

Y at-il un certain nombre de chaque pièce d'équipement du contrat doit avoir ? Clients auront leur propre matériel médical tel que des béquilles , fauteuils roulants, etc , mais l'entrepreneur sera responsable du transport équipés de véhicules accessibles de mobilité .

2.2 TRANSPORT SERVICES - conducteurs et les véhicules

Les pilotes de l' entrepreneur doit satisfaire aux exigences suivantes : (pages 20 et 21 de 33)

La dernière phrase du point « i » . Etats ,
i . " ... Les pilotes seront fréquemment seul avec ces personnes pendant de longues périodes et doivent être fiables
."

Question n ° 7 :

Qui est responsable de dangers pour les conducteurs par les clients ? La responsabilité en incombe à l'entrepreneur de mettre les mesures appropriées en place pour de telles situations .

2.3 SERVICES DE TRANSPORT : nombre de voyages et de la logistique

Point "A" états, (page 21 de 33)

Le volume peut varier de mois en mois , mais il est prévu que l'entrepreneur doit être en mesure de Accepter et de traiter un minimum de 1 400 demandes de pick-up et drop-off par mois .
et

5.2 Documents applicables et glossaire " termes pertinents , acronymes et glossaires » (page 24 de 33) stipule ,
" Rapport d'activité quotidienne " , un rapport qui affiche les informations suivantes :

- Numéro de voyage
- Nom du client
- nom de Escort
- Le nombre total de passagers (pax)
- Lieu de départ (nom et adresse)
- l'emplacement final (nom et adresse)
- voyage temps pick-up
- voyage temps de débarquement

Questions # 7 - # 18 sont fournis ci-dessous.

Question n ° 7 :

Comment tenez -vous le temps d'attente dans le voyage ? Pas pris po Il ya un certain nombre de minutes qui constitueraient un nombre de voyage? Procès-verbal n'a pas d'importance , aussi longtemps que le client est ramassé et déposé à leur lieu de rendez-vous, ce qui constitue comme un simple vol et le voyage de retour est considéré comme un autre voyage .

Question n ° 8 :

Qui peut varier d'un moment pick-up ? Santé Canada et l'entrepreneur Dispatch Dispatch Comment fonctionne ce processus ? Si seulement Santé Canada qui vérifie temps __gVirt_NP_NN_NNPS<__ arrivée ? Santé Canada

Solicitation No. - N° de l'invitation

HT434-132531/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

HC

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

WPG-3-36260

Buyer ID - Id de l'acheteur

wpg209

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Dispatch et entrepreneur Dispatch

Question n ° 9 :

Quelle est la distance moyenne parcourue ou le temps ? Temps et Distance varier. Il sera à Edmonton et ses environs .

Question # 10 :

Quel est le processus pour l'expédition par Santé Canada? Contacts clients de Santé Canada (SC) , HC greffier détermine l'admissibilité des clients . une fois déclencher approuvé , HC contacts d'expédition entrepreneur envoi à être envoyé voyage .

Question # 11 :

Qu'est-ce que l'entrepreneur faire si les gens arrivent supplémentaires avec le client ? Contacts entrepreneur / Expédition HC greffier de demander l'approbation ou de refus. Qui autorise et qui nie ? HC greffier

Question # 12 :

Si l'entrepreneur arrive à l'emplacement expédié et personne n'est là , est-ce un voyage? Oui

Question # 13 :

Si le client n'est pas prêt ce qui est le temps d'attente nécessaire ? 10 minutes

Question # 14 :

Si le temps d'attente est dépassé, cela constitue aussi un voyage supplémentaire si le client est pris , ou ne demande de pilote d'une nouvelle expédition ? Oui , il constitue voyage comme supplémentaire et oui la demande du pilote nouvelle expédition .

Question # 15 :

Y at-il une différence dans le nombre de voyage si le voyage est sur une certaine distance à savoir la Nouvelle-Hôtel Royal Alex par rapport à Spruce Grove à l'hôpital des Soeurs Grises Aucune différence - un voyage est un voyage .

Question # 16 :

Qui est responsable pour le contenu de report sur d'un client ? re de l'alcool , la drogue, les punaises de lit - Le client est responsable , ce n'est pas pertinent.

Question # 17 :

Dans quelles conditions un client peut être refusée service? Si le pilote se sent leur sécurité est en danger ou leur pose un problème, chauffeur doit contacter HC envoi de chercher le sens .

Question # 18 :

Type de véhicule et la taille , y at-il des spécifications des exigences entrepreneur doit déterminer les spécifications pour leurs véhicules afin de transporter les clients , et les clients avec les questions des besoins spéciaux / mobilité

Voire techniques obligatoires M2.